



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 mai 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 18 mai 2009

SEANCE DU 11 MAI 2009

SUBVENTION À LA MISSION POUR
L'INSERTION ET POUR L'EMPLOI (MIPE)

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 20 mai 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis SIMON -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Bernard BARE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Nicole IZORE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Nathalie BEGUIER -

VIE ASSOCIATIVE

**SUBVENTION À LA MISSION POUR L'INSERTION ET POUR
L'EMPLOI (MIPE)**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort et la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi (MIPE) souhaitent reconduire leur partenariat afin que l'association puisse mener des actions en faveur de l'insertion professionnelle de personnes en difficultés.

Pour assurer l'ensemble de ces missions, au titre de l'année 2009, une subvention de **65 000 €** est attribuée à la MIPE.

Etant donné qu'un acompte de 35 000 € a déjà été versé à l'issue du Conseil municipal du 8 décembre 2008, il est proposé à l'Assemblée municipale d'attribuer à l'association le solde de la subvention soit **30 000 €**

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.5231.6574.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la présente convention entre la Ville de Niort et la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi (MIPE) ;
- Autoriser Madame le Maire à la signer et à verser à l'association le solde de la subvention afférente, soit **30 000 €**, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention. Pour mémoire, un acompte de 35 000 € a déjà été versé à l'issue du Conseil municipal du 8 décembre 2008.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 41 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 1 |
| Excusé : | 3 |

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD